

AFD-Cian : la difficile entente entre Coopération et secteur privé en Afrique

S'exprimant pour la première fois, le 12 mars, comme directrice générale de l'AFD (Agence française de développement) devant le Conseil français des investisseurs en Afrique (Cian), qui réunit des entreprises françaises investies en Afrique, **Anne Paugam** n'avait sans doute pas la partie facile d'autant plus qu'elle était très attendue sur le sujet de son rôle dans la diplomatie économique chère à **Laurent Fabius**. Et de fait, force est de constater qu'elle aura eu du mal à persuader les représentants d'entreprises, réunies à l'issue de l'Assemblée générale du Cian, que le dialogue entre le secteur privé et son établissement est efficace.

Ainsi en réponse à une question de **Stephen Decam**, secrétaire général du Cian, elle a simplement indiqué que le meilleur moyen de connaître rapidement les appels d'offres découlant des projets qu'elle finance est de s'adresser aux bureaux locaux ou aux services sectoriels et géographiques à Paris de l'AFD. Tout au plus, la dirigeante a incité les entreprises de l'Hexagone à développer «une concertation en amont s'inscrivant dans le cadre des besoins exprimés par les Etats africains ».

Du côté des entreprises, on rêve à l'institution d'un véritable espace d'échanges avec l'AFD... Mais à l'agence publique, ce qui prime c'est le développement et ce qu'on défend c'est l'aide liée. Du coup, à aucun moment, Anne Paugam ne s'est écartée de la position classique d'une AFD dont « les gènes et la mission prioritaire » est « la lutte contre la pauvreté ». Un discours qui a déçu les attentes des représentants du secteur privé présents. Les entreprises privées sont des « créateurs de richesses », a rappelé **Anthony Bouthelier**, le président délégué du Cian, à la directrice générale de l'AFD.

Alors, certes, Anne Paugam a la « conviction » que « le rôle du secteur privé et sa bonne articulation avec le public » sont favorables à l'emploi et à la croissance en Afrique, mais, en même temps, a-t-elle pointé, l'AFD n'est pas un « outil du commerce extérieur » comme la **RPE** (Réserve Pays émergents), **Ubifrance** ou **Coface**. « On ne va pas régler les problèmes du commerce extérieur français », a-t-elle indiqué plus tard.

Tout au plus, avant de conclure, a-t-elle prononcé les termes de « diplomatie économique » pourtant érigée en priorité par le Quai d'Orsay et Bercy, l'AFD disposant d'une double tutelle (Bercy et Quai d'Orsay), et de « diplomatie écologique », répondant ainsi à l'évolution vers une coopération verte voulue par le ministre du Développement, **Pascal Canfin**, ancien député européen d'Europe Écologie.

Anne Paugam a réservé sa conclusion à l'énoncé de quelques uns de ses objectifs pour les cinq ans à venir en Afrique : former 350 000 jeunes, reformer 800 000 exploitations agricoles familiales et donner à 400 000 personnes supplémentaires un accès à l'eau potable.

François Pargny